

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du jeudi 3 juillet 2014 au LPP Alpes Sud Isère à 19h

Collège membres de droit

BELLINO Monique, DELAY Marie-Claude, PORTET Christelle, REYNIER-POETE Patrick

Collège membres associés

BALLOT Patrick, GILLIOT Marianne, MARCHAND Véronique, MEILLAND-REY André

Collège membres élus

AVEDIKIAN Michel, BOUTEILLON Jacques, BURLAT Emmanuel, BURLAT Nathalie, DELAHAIGUE Alain, LACROIX Michel, MOSTACCHI Elisabeth, SCHIRR BONNANS Maylis, TOURTET Bernard, VETH LELIEVRE Catherine

Excusé(e)s : DELPUECH Nicole, BENTEIO Annie, BARREL Bernard, IDELON-RITON Marie-Christine, DE LA FAYOLLE Bernard, MARCHIOL Fabrice, MARIE Françoise, VUARCHEX Danièle

Absent(e)s avec pouvoir : BALLOT Violette, BOREL-TRESALLET Pascale, MATHERON Jean-Luc, MALLET Marie
Présence de VILLARET Eric et DESCHAUD Marie-Claire représentants la Mairie de La Mure.

QUORUM : 17 présents votants et 4 pouvoirs (sur 33 membres votants)

Le CA débute par un tour de table de présentation des membres.

1. Point sur la situation du remplacement du directeur

Michel Avédikian : fait le point sur le départ de Nadège Masnada. Un travail est en cours pour son remplacement. La question se pose sur la possibilité de continuer avec les MJC.

Il y a 2 candidatures spontanées et une candidature présentée par la fédération des MJC

L'une des personnes ayant posé une candidature spontanée a été rencontrée le 18 juin avec Fabrice Marchiol et Patrick Reynier Poète, le président et le secrétaire de l'association.

Une autre rencontre a eu lieu le 25 juin entre Fabrice Marchiol, Patrick Reynier Poète, Nicole Delpuech, le président et le secrétaire de l'association, Bernard Barrel et l'un candidat, tous deux de la fédération des MJC.

L'association n'est pas employeur mais utilise la mise à disposition.

Notre souhait est d'avoir un directeur le plus adapté à la direction de la structure.

Eléments sur les 3 candidatures

Bernard Petitot : cf CV : direction de MJC, management de 29 professionnels, action culturelle ponctuelle (sans programmation régulière), intéressé par la programmation culturelle, habite Voiron

Pascale Puig : responsable des relations publiques dans une salle nationale, grosse expérience auprès de TTI (service culturelles, médiation, formation, festival de cinéma) puis directrice de TTI, liens théâtre et salle de l'agglomération, bibliothécaire

Jean-Philippe Rameau : formation gestion management, consultant indépendant, travail programmation culturelle (festival) et spectacle vivants avec des associations.

Patrick Reynier Poète : il n'y aura pas que ces 3 personnes, il est prévu l'ouverture du poste sur des profils plus large, il souhaite une embauche directe pour permettre la gestion directe du personnel et faire une économie (coût annuel de 75.000€ via la fédération - moins l'aide du Fonjep) suivant l'expérience de Susville dont le coût du poste du directeur de la MPT en direct serait en dessous de 50.000€.

Catherine Veth : demande plus d'explication. L'embauche serait sous contrat de droit privé ?

Marianne Gilliot : dans ce cas le contrat est à durée limitée.

Patrick Reynier Poète : le contrat peut être à durée indéterminée.

Michel Avédikian : souhaite prendre du temps pour avoir plusieurs propositions.

Bernard Tourtet : quel serait le contrat, sa forme, sa durée ? Et que devient le contrat en court ?

Patrick Reynier Poète : La fédération demande une garantie d'une embauche sur une durée de 3 ans. Ce qui semble difficile. Mais nous n'aurions pas de problème pour casser le contrat avec la fédération. Un contrat direct permettrait donc un gain de coût et permettrait d'élargir vers une personne à profil plus large, la seule expérience de direction de MJC ne semble pas forcément suffisant.

Catherine Veth : le réseau MJC est important

Maylis Schirr Bonnans : Contenu du profil de poste, qu'elles sont les attentes de la CC ?

Patrick Reynier Poète : il n'y a pas de remise en cause du travail actuel.

Bernard Tourtet : qu'elle est la quotité du travail du directeur ?

Patrick Reynier Poète : une partie du travail en tant que chargé culturelle de la CC et une grande part sur l'association. Il y a déjà une imbrication des 2 rôles, par exemple par le travail sur les décentralisations.

Catherine Veth : il y a un problème vis-à-vis de la masse du travail, Pierre était très impliqué. Nadège nous a bien informé qu'elle ne pouvait assurer toutes les fonctions, d'où la nécessité de bien réfléchir au poste.

Michel Avédikian : Fabrice Marchiol a dit que le directeur devra d'abord être sur la structure avant de travailler pour la CC.

Marianne Gilliot : que ce passe-t-il si sur 2 candidats l'un est souhaité par l'association et l'autre par la CC ?

Patrick Reynier Poète : il n'y a pas de raison qu'il y ait un conflit, mais en dernier ressort la CC décide.

Michel Avédikian : nous devons être en accord avec la CC notamment sur le projet associatif. Nous souhaitons notre participation à l'élaboration du profil et notre présence lors des entretiens.

Michel Lacroix : quelles sont les démarches actuellement entreprises ?

Michel Avédikian : comment trouver le meilleur candidat, quel est notre proposition (du CA) ?

Emmanuel Burlat : l'ouverture des candidatures est-elle faite ?

Patrick Reynier Poète : non, pas encore.

Michel Avédikian : il y a l'autre solution d'une embauche directe par l'association ?

Véronique Marchand : quelle est la position de la CC sur une embauche par l'association ?

Patrick Reynier Poète : cette idée n'a pas encore été débattue.

Michel Avédikian : quelle est la position du CA sur le souhait d'avoir plusieurs candidatures ?

Patrick Reynier Poète : la CC a des problèmes financiers réels, nous devons ouvrir le poste au-delà des possibilités de la fédération.

Emmanuel Burlat : une embauche directe est un risque pour l'association vis-à-vis de la gestion du directeur.

Patrick Reynier Poète : nous avons eu des liens intéressants avec la fédération. Mais une garantie d'embauche sur 3 ans demandée par la fédération ne paraît pas très évidente.

Catherine Veth : différence de coût sur un future poste ?

Patrick Reynier Poète : tous les postes sont vendus au même prix.

Bernard Tourtet : suggère une embauche à l'aide d'un cabinet de recrutement, nous ne sommes pas des professionnels, ce qui nécessitera la rédaction d'un cahier des charges.

Patrick Reynier Poète : nous avons obligation de publicité pour créer une embauche.

Jacques Bouteillon : est-ce que fédération ne pourrait pas nous permettre ce service ?

Michel Avédikian : Jacques Richier se propose d'être présent lors des rencontres. Il nous fait part de l'avis de Jean-Luc Matheron qui pose le problème de gouvernance du directeur.

Emmanuel Burlat : le choix proposé par la fédération est restreint.

Bernard Tourtet : Bernard Petitot est sans poste.

André Meilland-Rey : c'est une candidature par défaut !

Michel Avédikian : Bernard Petitot souhaite accéder à un poste culturel.

Nathalie Burlat : éloignement de Bernard Petitot ?

Michel Avédikian : il habite Voiron, c'est effectivement une difficulté.

Catherine Veth : une réelle disponibilité est nécessaire.

Patrick Reynier Poète : ce sera un critère de choix.

Catherine Veth : la relation du directeur avec le public est plus qu'importante

Marie-Claire Deschaud : l'élaboration du profil est importante.

Michel Avédikian : les prérequis sont la compétence en programmation cinéma et spectacles et de travailler dans le sens du projet associatif (avec différents publics).

Maylis Schirr Bonnans : quelles missions donner au directeur, quelles compétences ?

Nathalie Burlat : a-t-on une fiche de poste d'une situation équivalente ?

Michel Avédikian : nous n'en avons pas et devons travailler sur une rédaction. Il y a réelle urgence et il est nécessaire que le nouveau directeur soit en poste en septembre.

Il faudra faire le choix des répartitions des tâches au sein de l'équipe.

Véronique Marchand : y a-t-il des disponibilités des salariés à prendre des tâches supplémentaires. A voir également l'externalisation de certaines tâches ?

Michel Avédikian : les salariés sont déjà en surcharge.

Patrick Reynier Poète : L'association sera associée pour la rédaction du profil de poste, mais sans garantie sur la rédaction finale. Il y a commission culture de la CC mardi prochain. L'embauche est souhaitable au plus tard en octobre. Le contrat sera en CDD au départ, de droit privé (concours nécessaire pour un contrat de droit public).

2. Point sur les difficultés de fonctionnement de salariés

Michel Avédikian : informe sur les tensions au sein de l'équipe salariée, très prégnantes en ce moment.

Engagement sur le DLA : reprise des fiches de poste → un peu tôt pour prendre des décisions.

Evocation de la possibilité d'aménager le lieu de travail, mais la solution est difficile à trouver dans les locaux actuels.

Mais on ne peut pas continuer à travailler avec une équipe qui ne fonctionne pas bien.

Maylis Schirr Bonnans : il y a nécessité d'un espace personnel même si l'on doit travailler ensemble.

Nathalie Burlat : le directeur doit avoir des compétences de management. Il y a nécessité d'un directeur pour régler le problème.

Bernard Tourtet : cela paraît difficile d'embaucher un directeur avec le problème en cours.

Nathalie Burlat : nous devons faire le maximum pour rétablir un fonctionnement normal avant l'arrivée du nouveau directeur.

Emmanuel Burlat : une définition des postes est nécessaire au préalable.

Maylis Schirr Bonnans : un profil de poste s'élabore en fonction des besoins et non pas des personnes.

Michel Avédikian : nous aurons les éléments du DLA d'ici novembre. Il ne souhaite pas créer d'autres problèmes en allant trop vite.

Bernard Tourtet : les fiches de postes des salariés sont en partie existantes, faites du temps de Xavier Le Goff lors du passage au 35h.

Emmanuel Burlat : il faut faire les choses au mieux pour régler problème d'ici la fin de l'année.

Monique Bellino : il faut prévoir une entrevue avec les salariés.

Véronique Marchand : suggère un entretien collectif puis individuel.

Michel Avédikian : Nadège a bien essayé de remettre l'équipe en fonctionnement. Il prévoit une réunion avec les salariés.

3. Divers

- Besoin d'une aide pour la distribution du Carré Culture jeudi a-m et vendredi matin

Arrivée mercredi 30 juillet. Distribution Jeudi 31 a-m et vendredi 1^{er} août matin.

Bernard Tourtet et Maylis Schirr Bonnans sont volontaires.

- Programmation : regret du collège qu'une représentation de l'Avare n'ait pas lieu
- Alain Delahaigie : vente de 150 tickets à 4,50€ refusée pour le foyer de Saint Jean de Vaulx.

Réponses : les CE achètent de grosses quantités de ticket à 6€ et revendent moins cher. La structure ne fera pas de tarif inférieur.

Présentation de la saison 2014-2015 : samedi 20 septembre

Le secrétaire
Patrick BALLOT